



Ecodair propose du matériel informatique durable et

Implantée depuis un an dans le 11^{ème} arrondissement de Marseille, l'entreprise adaptée Ecodair remet à neuf ordinateurs fixes ou portables. Reconditionné par des travailleurs en souffrance psychique, le matériel informatique est ensuite revendu à un prix défiant toute concurrence.

Dans l'atelier d'Ecodair installé en pleine verdure du Masterpark de La Pomme, l'ambiance est au beau fixe ce vendredi ! Sous la houlette bienveillante de David, responsable informatique et moniteur au sein de cette petite structure de six personnes, Patrick, Michel, Nicolas et Luc (jeune stagiaire en BTS informatique), s'activent sur les bécanes, pendant qu'Augustin Barennes, directeur d'Ecodair Marseille-PACA, raconte la genèse de l'affaire. «Créée à Paris, il y a 10 ans, par l'Œuvre Falret, première association française reconnue d'utilité publique pour son action en faveur du bien-être des malades psychiques, Ecodair, qui souhaite ouvrir une antenne régionale par an pendant les cinq prochaines années, a souhaité commencer

par Marseille, grande ville à l'opposé géographique de Paris. Si des liens se sont noués entre notre siège parisien et la Bretagne, ce n'était pas le cas en PACA où il n'existait pas d'entreprise adaptée (voir encadré) pour reconditionner les ordinateurs. Nous sommes un site pilote pour tester la viabilité économique de notre modèle». Lui-même, à l'origine ingénieur pendant quinze ans dans l'industrie automobile et les télécoms, a souhaité un jour «donner du sens à sa vie». C'est donc comme chef d'atelier en Établissement et service d'aide par le travail (ESAT) qu'il a rejoint en 2009 la Fondation Léopold Bellan, gestionnaire de plusieurs sites de ce type, puis a occupé le même poste à La Chrysalide (Marseille). Quant à l'association Ecodair, dans laquelle il est entré en 2015, elle regroupe un ESAT, un établissement adapté et une entreprise d'insertion... Au total, une centaine de travailleurs à Paris, pour un chiffre d'affaires de 4,3 M€ et pas moins de... 31 000 ordinateurs remis à neuf en 2015.

Le projet de Marseille

«Nous voulons contribuer à réduire la fracture numérique en équipant ceux qui n'en ont pas forcément les moyens» (moins de 100 € pour un ordinateur avec wifi, pouvant se raccorder facilement à une TV), reprend Augustin Barennes qui espère embaucher au moins deux personnes en 2016. Souvent envoyés par Cap Emploi, les candidats sont tous des passionnés d'informatique. «Notre ADN est d'accueillir des personnes souffrant de troubles psychiques, en rupture avec le monde du travail et un peu «perdus». L'entreprise adaptée* les accompagne et leur redonne confiance en eux». Et David, l'informaticien, de renchérir : «Mon rôle

De quoi parle-t-on ?

- **Établissement et service d'aide par le travail (ESAT)** : il s'agit d'une structure médico-sociale qui accueille des personnes handicapées pour leur proposer une activité professionnelle encadrée et adaptée. Principaux domaines d'intervention ? Conditionnement, couture, blanchisserie... Les travailleurs sont «protégés», mais ne sont pas soumis au code du travail, ils sont accompagnés et suivis de près.
- **Entreprise adaptée (EA)** : c'est une société qui emploie 80 % de personnes en situation de handicap, moyennant des financements publics accordés. L'appellation EA est délivrée

pour 3 ans par le ministère du Travail après étude du projet de l'entreprise (les EA ne sont pas nombreuses). Les travailleurs salariés handicapés sont soumis au code du travail. Leur handicap est généralement plus léger que celui des travailleurs en ESAT et ils effectuent des tâches plus élaborées.

- **Entreprise d'insertion** : ces sociétés, qui proposent souvent des activités de service, insèrent des personnes éloignées de l'emploi (chômeurs longue durée) pour une période de deux ans maximum, moyennant des financements, et après contrat signé avec l'État.

solidaire



PHOTO: ECODAIR

est de répartir le travail selon les compétences de chacun, mais aussi de les aider, notamment sur les questions techniques. Je le fais de moins en moins car ils s'autonomisent. Et lorsqu'il faut donner un coup d'accélérateur parce qu'il y a une commande urgente, ils le donnent». Si la clientèle est actuellement composée d'un gros pourcentage de particuliers, lesquels, attirés à la fois par les annonces passées sur Le Bon Coin et le bouche-à-oreille très favorable, n'hésitent pas à venir sur place ; si la direction parisienne a fourni pour

le démarrage un stock de 600 ordinateurs à rénover (déjà 200 vendus), Ecodair Marseille-PACA, qui rachète à petit prix les parcs informatiques obsolètes, a également remporté un gros appel d'offres avec Marseille Provence Métropole (MPM).

Du pain sur la planche...

«Nous allons reprendre et reconditionner 700 ordinateurs de MPM, dont 200 portables, 500 unités centrales et 200 imprimantes. Nous avons gagné l'appel d'offres car il y avait une clause insertion incluse dans la prestation. Les collectivités et entreprises sont nos clients pour la partie rachat, enlèvement et recyclage tout comme les PME, associations et écoles sont nos cibles pour placer nos matériels. Cela leur permet d'accomplir une action solidaire et leur donne la possibilité de s'inscrire dans le cadre de la politique handicap (déduction fiscale

pour la taxe Agefiph)», détaille-t-il. C'est ainsi qu'Ecodair, partenaire de Microsoft (ce qui l'autorise à fournir des licences gratuites aux associations reconnues d'utilité publique et au secteur de l'enseignement), va équiper sept lycées de Provence Formation de 50 ordinateurs. «Nous avons une cinquantaine de contacts de prospection en cours, dont une grande banque, une grosse entreprise locale... Quant au placement du matériel, nous sommes en relation avec les Apprentis d'Auteuil, Emmaüs Connect, le groupe d'insertion sociale SOS, etc.» poursuit le patron de cette entreprise pas tout à fait comme les autres. D'ici quelque temps, Augustin Barennes espère ouvrir à Marseille, toujours sous la bannière Ecodair, une entreprise d'insertion dédiée à la maintenance informatique.

Marie-Odile HELME

* Financée par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte).



PHOTOS: MARIE-ODILE HELME